



Bruno PIRIOU, votre Conseiller général, s'adresse à vous

**Chère Corbeil-Essonnoise,
Cher Corbeil-Essonnois,**

Le magistrat rapporteur du Conseil d'Etat, chargé d'instruire le recours en annulation du second tour des élections municipales, nous a donné raison. Ce recours, je l'avais déposé au nom de la liste de rassemblement que j'animais. Les juges sont maintenant souverains. Leur décision définitive interviendra d'ici deux à trois semaines.

DE GRAVES MALVERSATIONS

Le rapporteur a fondé son réquisitoire en annulation en mettant en évidence les graves malversations auxquelles Serge Dassault et ses proches se sont livrés durant la campagne du 2ème tour et le jour même du vote. Pour éviter la défaite que leur résultat du 1er tour annonçait, ils ont mis en place, à grande échelle, un système de dons d'argent pour influencer des votes. Ils se sont livrés à diverses pressions sur des électeurs et à de la propagande électorale jusqu'au dimanche du vote ; ils ont détourné des moyens municipaux et utilisé des fichiers confidentiels. Les preuves entre les mains des juges, démontrant ces faits délictueux, sont accablantes. Serge Dassault a bafoué le suffrage universel, les lois de la République et celles de la simple morale.

UN DROIT A REPARATION POUR UNE VILLE EN CRISE

Ces agissements ont sali la dignité des habitants de Corbeil-Essonnes. Avec sa fortune et ses réseaux d'influence, il se croyait tout permis et intouchable. Aujourd'hui, la justice et c'est tout à son honneur, le rattrape. Si les réquisitions du rapporteur étaient suivies par une majorité des juges, les Corbeil-Essonnoises et les Corbeil-Essonnois seraient rapidement appelés à élire une nouvelle municipalité. Ils obtiendraient ainsi le droit à réparation qu'ils méritent. Ce ne serait que justice au moment où la gestion indigente de l'équipe en place ajoute de la crise locale à la crise nationale. La ville est à terre, financièrement exsangue et

socialement meurtrie. Le chômage fait des ravages. Le commerce local s'étiole. Les promoteurs bétonnent. Le personnel municipal est méprisé. Les bonnes volontés associatives ou culturelles sont découragées. Le système clientéliste crée des divisions, des tensions, des replis qui étouffent l'expression démocratique des citoyens. Il est temps qu'une page se tourne. C'est cette exigence qui a conduit des jeunes à témoigner de la réalité de ce système. Malgré les pressions et les menaces, ils ont tenu bon. C'est un acte de courage qui mérite la reconnaissance de tous les Corbeil-Essonnois.

J'AI CONFIANCE DANS VOTRE DISCERNEMENT

Par ailleurs, le rapporteur, sans remettre en cause ma « *bonne foi* » me fait grief de « *l'imprudence* » qui aurait été la mienne, pour avoir imputé tardivement le coût de la location du Palais des sports dans mon compte de campagne. Malgré les pièces que j'ai produites (attestation du Vice-Président de l'agglomération Seine Essonne gestionnaire de la salle, et celle de la responsable de la trésorerie de Mennecey) prouvant que je n'étais pas informé de l'usage payant de cet équipement, il a tout de même considéré que cela devait me valoir une inéligibilité pendant un an. J'ai confiance dans la sagesse du Conseil d'Etat. Mais au-delà, je sais d'abord pouvoir compter sur le discernement des Corbeil-Essonnois eux-mêmes. Car selon vous, cette « *imprudence* » mérite-t-elle mon inéligibilité ?

UNION DES CORBEIL-ESSONNOIS

En tout état de cause, je serai, quelles que soient les hypothèses, et comme je l'ai toujours été, au cœur du combat pour que Corbeil-Essonnes retrouve sa fierté. Pour que les lois de la République soient respectées dans notre commune. Pour que la gauche, toute la gauche, les écologistes, les démocrates, les républicains, la jeunesse, les acteurs de la culture, de la vie associative et les personnels municipaux se rassemblent dans un même élan citoyen. Corbeil-Essonnes, fort d'un nouveau projet et d'une nouvelle équipe, peut et doit retrouver le chemin de l'espoir et de la réussite pour tous.

**Chère Corbeil-Essonnoise,
cher Corbeil-Essonnois,
ensemble, faisons-le !**